

Domaine des Mazes

Résidence de gîtes à Vallon Pont d'Arc

Ardèche

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez réserver un mazet dans notre résidence de gîtes à Vallon Pont d'Arc et nous vous en remercions. Vous trouverez ci-après le contrat de location.

Afin de confirmer votre séjour, merci de bien vouloir :

- retourner un exemplaire du contrat dûment complété et signé,
- accompagné d'un chèque d'arrhes correspondant à 30 % du montant total du séjour,
- régler le solde de votre séjour 1 mois avant votre jour d'arrivée.

TARIFS

<u>LOCATIONS SEMAINES</u>		<u>COURTS SÉJOURS</u>
07 avril au 26 mai	350 €/semaine	2 nuits : 160 € Nuit supp. : 50 €
26 mai au 30 juin	450 €/semaine	<u>WE fériés et vacances scolaires</u>
30 juin au 07 juillet	590 €/semaine	1er et 8 mai, Pâques, Ascension, Pentecôte
07 juillet au 25 août	790 €/semaine	2 nuits : 190 €
25 août au 01 septembre	590 €/semaine	3 nuits : 250 €
01 au 29 septembre	450 €/semaine	4 nuits : 310 €
29 septembre au 03 novembre	350 €/semaine	
03 novembre au 31 décembre	250 €/semaine	Supp : 5€ chauffage par nuit/hiver



Au plaisir de vous accueillir en Ardèche

CONTRAT DE LOCATION

Ref Réservation :

Locataire

Nom/Prénom :

Adresse :

Tél. : Port : Mail :

Dates du séjour : Du au 2012

Nombre de personnes : adultes ados (12/18 ans) (âge)
enfants (3/12 ans) (âge) bébés (- 3 ans)

Facturation

..... € x nbre mazets.	= €
Animaux : ... X 3 € X ... nuits	= €
Ménage (option) 50 € X nbre mazets.	= €
Tarif groupe.	= €
Restauration	= €
Supp	= €
Autres :	= €

TOTAL€

à l'ordre de Ardechetour

Versement d'arrhes à la réservation : 30% du montant total du séjour soit = €

Réglé par :

CB N° Date expiration

Chèques vacances Chèque Banque N°

Espèces

Solde à régler au plus tard 1 mois avant la date d'arrivée (..... 2012) = €

Réglé par :

CB N° Date expiration

Chèques vacances Chèque Banque N°

Espèces

A régler sur place :

-Cauton par mazet 300 €+ 50€ (restitués après état des lieux)

-Taxe de séjour 0,80 € par jour par personne > 12 ans

-Nettoyage de sortie si le mazet n'est pas laissé en bon état de propreté 50 €.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de location ci-jointe.

Fait à le Fait à le
Le locataire La gérante

DOMAINE DES MAZES - Conditions générales de location

La Location : Le locataire jouira de la location d'une manière paisible et en fera bon usage, conformément à la destination des lieux. Le nombre de personnes prévues par mazet est de 5, nous nous réservons le droit de refuser toute personne supplémentaire. La location est personnelle. Il est interdit de céder ou sous-louer à un tiers. Pour les locations à la semaine les mazets sont disponibles du samedi 16h00 à 20h00 (après, nous prévenir) au samedi 10h00.

Paiements : La réservation ne deviendra effective qu'à réception du contrat et à l'encaissement du montant l'accompagnant (30% du montant du séjour), et qu'après notre confirmation écrite. Le solde devra être réglé au plus tard un mois avant la date d'arrivée.

Cautions : A son arrivée le locataire versera au propriétaire ou à son représentant 2 chèques : 1 caution de 300 € et 50 € pour le ménage, ces montants seront restitués au locataire en fin de séjour (sauf départ avant 08H00, après 20H00) déduction faite, par le propriétaire, des montants à la charge du locataire aux fins de remise en état des lieux, réparations diverses...Le montant de ces retenues devra être dûment justifié par le propriétaire. Si la caution s'avère insuffisante, le locataire s'engage à compléter la somme sur la base des justificatifs fournis par le propriétaire.

L'état des lieux et inventaire du mobilier et des divers équipements seront faits en fin de séjour par le propriétaire ou son représentant. A l'entrée, le locataire disposera de 24 heures pour vérifier l'inventaire et signaler les anomalies constatées. Passé ce délai les biens loués seront considérés comme exempts de dommages à l'entrée du locataire. L'ensemble du matériel devra être remis à la place qu'il occupait lors de l'entrée dans les lieux. Toutes réparations ou remplacement à l'identique des objets détériorés, quelle qu'en soit l'importance, rendues nécessaires par la négligence du locataire en cours de location seront à sa charge.

Parking : Pour la sécurité et le bien être de tous, le village est piétonnier ; un emplacement privatif pour une voiture est prévu par mazet, à l'entrée du village. Le portail entre le parking et les mazets sera ouvert les jours d'arrivée et départ uniquement. La situation de notre résidence est sécurisée et l'environnement très favorable. Cependant, pensez à verrouiller les portes des véhicules et de ne laisser aucun objet visible. Le parking est à disposition, mais nous déclinons toute responsabilité en cas de vol.

Piscine Les enfants pourront se baigner dans la piscine (de 09H30 à 20H00) sous la surveillance et responsabilité de leurs parents ou des adultes les accompagnant.

Nettoyage: Le nettoyage de base est à faire par le locataire. **Le nettoyage comprend** : laver et ranger la vaisselle, jeter les alaises, nettoyer le siphon de douche, passer le balai et la serpillère dans toutes les pièces, ranger le mobilier de jardin, enlever les restes de nourriture et vider toutes les poubelles à l'endroit prévu : tri sélectif à côté du parking **Ne pas jeter ni laisser de verres à cet endroit**, un container se trouve 50 m plus loin. Dans le cas contraire le chèque de caution prévu à cet effet d'un montant de 50 € sera encaissé.

Animaux : Les animaux vous accompagnant devront être en bonne santé, carnet de vaccinations à jour, tenus en laisse.

Annulations : En cas d'interruption anticipée du séjour, ou de non présence le jour prévu, il ne sera procédé à aucun remboursement. Toute résiliation doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse indiquée en tête des présentes.

Si la résiliation intervient dans un délai :

* **supérieur à trois mois** avant l'entrée dans les lieux, le propriétaire restitue dans les 30 jours de la résiliation la totalité des arrhes versées par le locataire.

* **compris entre 2 et 3 mois** avant l'entrée dans les lieux, le propriétaire restitue dans les 30 jours 75% des arrhes versées par le locataire.

* **compris entre 1 et 2 mois** avant l'entrée dans les lieux, le propriétaire restitue dans les 30 jours de la résiliation 50% du montant des arrhes versées par le locataire.

* **inférieur à 1 mois** avant l'entrée dans les lieux, le propriétaire conserve l'intégralité du montant du séjour.

Si le locataire ne s'est pas présenté le jour mentionné sur le contrat et passé un délai de 24h, sans avis notifié du propriétaire le présent contrat est considéré comme résilié, le propriétaire conservera l'intégralité du montant du séjour et pourra disposer de sa location.

Assurance : Le locataire est tenu d'assurer le local qu'il a loué, il doit vérifier si son contrat d'habitation principale prévoit l'extension villégiature. Le Domaine des Mazes décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et d'accident relevant de la responsabilité civile du locataire.

En cas de litige ou réclamation il est recommandé de s'adresser à l'Office de Tourisme local qui interviendra pour favoriser le règlement à l'amiable des litiges, si le contrat a été signé par le propriétaire et le locataire, si la réclamation est formulée dans les 3 premiers jours après l'arrivée, pour tout litige concernant l'état des lieux ou l'état descriptif, à l'issue du séjour pour toutes les autres contestations. A défaut d'accord, seuls les tribunaux du ressort du lieu de l'immeuble objet de la location sont compétents.

Domaine des Mazes

Le Domaine des Mazes se situe dans un quartier calme de Vallon Pont d'Arc, à 2.5 km du centre du village et à 800 m de la rivière. Idéalement située au coeur de l'Ardèche Méridionale, au départ des Gorges de l'Ardèche, la résidence vous propose la location de mazets pour vous retrouver en famille ou entre amis.

Location de mazets équipés pour 5 personnes 30 m2

- * 1 chambre lit double 140 cm
- * 1 chambre 3 lits simples 70cm (dont 1 superposé)
- * 1 kitchenette équipée (micro-ondes grill, grand réfrigérateur congélateur, 2 plaques électriques, cafetière électrique, ustensiles de cuisine,
- * 1 coin salon canapé convertible
- * 1 salle de douche avec lavabo et WC séparés
- * 1 terrasse ombragée avec table et banc
- * espace vert

Fournis : oreillers, couvertures, alaises, protections literie

Non fournis : draps, serviettes, torchons, éponges, produits d'entretien cuisine, salle de bain et sol, papier toilettes

BBQ : pour une raison de sécurité les BBQ ne sont pas autorisés dans la résidence.

Restaurant : Le Domaine vous propose un restaurant ouvert tous les jours de 9h à 23h. Petit-déjeuner, buffet à volonté et menu grillades midi et soir, soirées à thèmes, soirées musicales (concert, karaoké) ... musiciens, chanteurs bienvenus !!!! Menus adaptés pour les groupes et familles avec de jeunes enfants, nous saurons vous proposer un service de qualité dans une ambiance conviviale et familiale.

Activités en accès libre au Domaine : piscine, pataugeoire, jacuzzi, terrain de tennis, ping-pong, terrain de pétanque (prévoir votre matériel) , aire de jeux enfants.

En juillet août, un pot d'accueil est proposé le dimanche soir pour vous souhaiter la bienvenue et rencontrer l'équipe du Domaine. C'est également l'occasion pour vous de faire connaissance avec les autres vacanciers, partager des intérêts communs et des activités dans la région. Les enfants, quant à eux, joueront facilement entre eux et se feront rapidement des copains.

Activités à proximité, réservations au Domaine : Canoë / Kayak passage sous le Pont d'Arc, Canyoning, Escalade, Via Corda, Spéléologie, Randonnée, Balade à cheval, ULM, Parcours dans les arbres, Sports mécaniques, Randonnée VTT, Parapente, Visite des grottes et musées, Visite des plus beaux villages de France, Rencontre avec les producteurs locaux, Dégustation des produits du terroir . . .

Pour nous rejoindre

Arrivée par le Nord : Autoroute A7. sortie Montélimar nord ; Arrivée par le Sud : sortie Bollène Nationale 102 : Le Teil, villeneuve de Berg, Vogüe, Ruoms, Vallon Pont d'Arc.

Arrivée par le Sud : Autoroute A7 : sortie Bollène / Pierrelatte Départementale 4 : Pierrelatte, Bourg Saint Andéol, St Remèze, Vallon Pont d'Arc

Sur place : arrivée au rond point de LIDL à Vallon Pont d'Arc, prendre direction "Quartier Les Mazes" et toujours tout droit. Nous nous trouvons 1.5 km après sur la droite face à la pépinière Ozil. Une voiture est fortement conseillée. Le centre du village se situe à 2.5 km, les commerces les plus proches à 1.5 km .